

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 41 (1954)
Heft: 11: Siedlungshäuser und Mietbauten

Artikel: Immeuble locatif à Lausanne : architectes C. & F. Brugger, Lausanne
Autor: F.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-31785>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Immeuble locatif à Lausanne

1953/54, C. & F. Brugger, architectes FAS/SIA, Pierre Bonnard, architecte, Lausanne

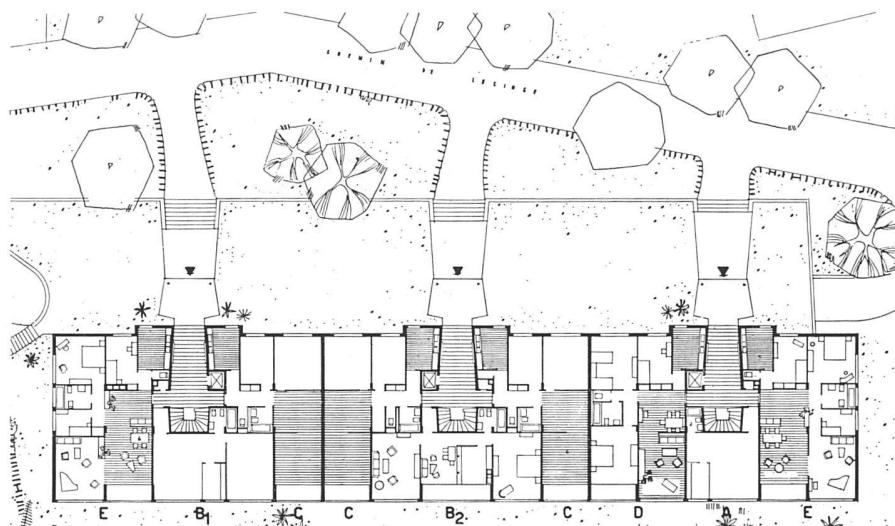
La propriété de Lucinge, magnifique parc d'environ 5000 mètres carrés, constituait jusqu'en 1952 une des dernières zones de verdure dans la ville de Lausanne. Du fait de la construction de grands immeubles dans le voisinage, il n'était guère possible de concevoir le maintien d'une villa sur ce terrain; aussi toute la propriété fut-elle mise en vente.

Une application stricte du règlement du plan d'extension permettait la construction de trois bâtiments de 36 mètres de longueur chacun et de 14.50 mètres de hauteur à la corniche. Mais ce parti impliquait fatallement la suppression des arbres et conduisait à une solution d'urbanisme défavorable. Afin de sauvegarder la zone de verdure, les architectes proposaient aux autorités une solution basée sur la conception suivante:

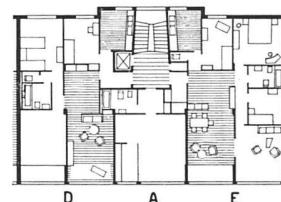
- construction d'un seul bâtiment en harmonie avec les exécutions voisines;
- création d'un groupe de garages souterrains.

La Municipalité de Lausanne a facilité les études des architectes par sa compréhension, si bien qu'à la suite de dérogations accordées, il a été possible de maintenir le parc et les arbres essentiels.

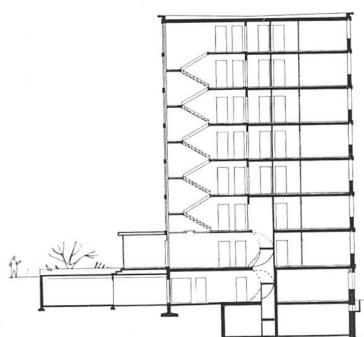
Le bâtiment est divisé en trois blocs de 21 appartements. De grandes ouvertures dans les façades ont permis de créer des pièces relativement profondes et ont rendu possible une liaison entre les appartements et la verdure. Aucun balcon ne fait saillie sur les façades pour ne pas compromettre le volume et pour éviter toute vue oblique. Le groupe de garages souterrains a été conçu de telle façon qu'il ne diminue



Rez-de-chaussée 1:600 / Erdgeschöß / Groundfloor



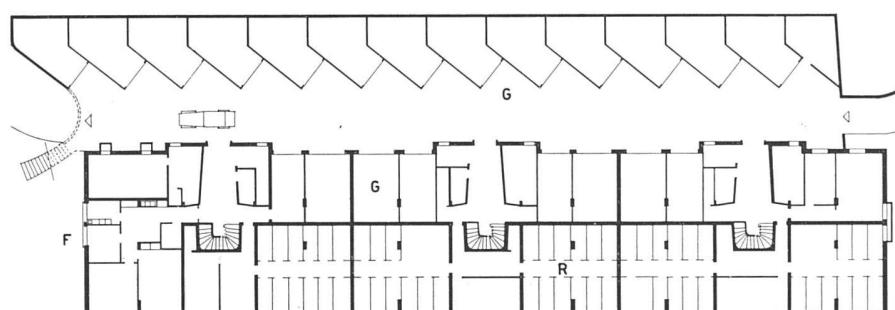
Etage type / Obergeschoß / Typical upper floor



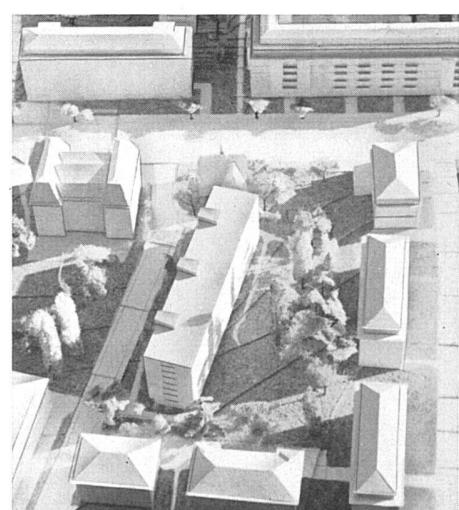
Coupe 1:600 / Querschnitt / Cross-section

- A Appartement à 1 pièce
- B Appartement à 2 pièces
- B₂ Appartement à 2½ pièces
- C Appartement à 3 pièces
- D Appartement à 4 pièces
- E Appartement à 5 pièces
- F Concierge
- G Garage
- R Réduit

Cave 1:600 / Kellergeschoß / Basement floor



Maquette / Modell / Model





Vue prise du sud-ouest / Gesamtansicht von Südwesten / From the south-west

Photos: Jean Bischof, Lausanne

pas la zone de verdure. La disposition en épi des boxes permet une manœuvre facile et rapide des véhicules.

Tout le bâtiment est porté sur une ossature en béton armé avec remplissage pour les murs de façades en «Durisol» et pour les murs intérieurs en briques. Cette solution assure une bonne isolation avec des épaisseurs de murs minima. Les dalles entre étages sont en corps creux. L'isolation phonique est garantie par des sous-planchers isolants. Les façades sont revêtues de «Jurassite», les chaînages appartenants sont en béton tel que sorti des coffrages.

Un soin particulier a été voué au choix des couleurs. Le fond des façades est gris-beige clair; les chaînages sont gris; les menuiseries extérieures bleu-vert, de même que les intérieurs de toutes les loggias, sauf trois à chaque extrémité qui sont jaunes. L'aménagement des cages d'escaliers a également fait l'objet d'une recherche de teinte. L'embarquement est vert clair, les murs latéraux presque blancs, les plafonds des paliers et les parois de fond sont vert foncé et la balustrade est noire et blanche. D'une manière générale, le bâtiment a été construit avec soin, mais sans luxe exagéré.

F. B.

Entrée / Eingang / Entrance



Grande salle / Wohnraum mit Balkonaustritt / Living-room

